

Question présentée par le député :

M. Claude Aubert

Date de dépôt : 11 juin 2012

Question écrite

HUG : une dérive autocratique ?

Notre question 3657 portait sur une procédure de nomination aux HUG et l'intervention de la Direction générale imposant son propre candidat, alors que le Collège des professeurs avait fait un autre choix. Divers témoignages concordants nous sont alors parvenus pour dénoncer d'autres cas d'interférence. Et ça continue. Récemment, un candidat à la succession de M. Gruson s'est fait sortir de la liste des « papables » par la Direction, avant même que se réunisse la Commission de sélection ! (Ce candidat aurait été réintégré dans le groupe de tête ; si tel était le cas, cela confirmerait que son effacement était un abus de pouvoir.)

De tous côtés nous parviennent des déclarations dénonçant l'ambiance au travail. Une dizaine de cadres médecins ont démissionné ; des cadres infirmiers sont partis ou ont été déplacés ; une enquête (non diffusée) a montré que 55% des collaborateurs sont insatisfaits. Découragement, lassitude, sentiment d'être harcelé. En silence.

Nous ne pouvons pas nous empêcher de penser que la Direction générale a pris un pouvoir exorbitant : elle procède aux allocations budgétaires ; elle détermine la dotation en personnel ; elle décide aussi des carrières hospitalo-universitaires ! C'est dire qu'elle « tient » tout le monde. Bien naïf serait le cadre qui oserait s'en offusquer : il risque de voir son budget rogné, son personnel diminué, sa carrière hospitalo-universitaire compromise. Se taire pour survivre.

Tout concourt pour dénoncer une dérive autocratique au sommet des HUG. Il n'y a plus d'équilibre des pouvoirs dans ce système complexe. La mise hors jeu des chefs de service est évidente. Or, ce sont les services qui sont en prise directe avec la réalité des soins requis par la population genevoise. Comment esquisser le futur des HUG sans les avoir interrogés ?

Apparemment, un consultant externe (qui serait payé quelques 10 millions par année) serait le seul organe qui « pense ». Les professionnels de la santé, qui consacrent leur énergie au service de notre collectivité, ne pensent-ils pas ?

Pour être quand même entendus sur ces questions relatives à la succession du Directeur général, en particulier sur les enjeux de la médecine de demain, sur les nouveaux modèles d'organisation des soins, cinquante-six (56) chefs de service avaient écrit le 21 février 2012 au Président du Conseil d'administration des HUG. Pas de réponse pendant plusieurs semaines... Encore du silence.

Question : puisqu'il s'agit de la santé de notre hôpital, le Conseil d'Etat, organe suprême de surveillance, estime-t-il judicieux de demander au Conseil d'administration des HUG de réagir à notre analyse de situation ?